



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 29
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 6
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 0

Délibération N° : 26.082/D

OBJET : FISCALITE DIRECTE: MAJORATION DE LA COTISATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES (THRS)

SEANCE DU 22/09/2026

LE MARDI VINGT-DEUX SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER,	Monsieur Nicolas DOHIN,	Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER,	Monsieur Eric ADAM,	Madame Nathalie ALCARAZ,
Monsieur Dominique SERGI,	Monsieur Timotée DAVIOT,	Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Elisabeth FALOU,	Madame Françoise JUNGFER BOUVIER,	Monsieur Serge BADENS,
Monsieur Eric BASSET,	Monsieur Dominique EBLÉ,	Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Stéphanie AUFRAY,	Madame Catherine CHABOSSON,	Madame Atidel MEHANNECHE,
Madame Laure MARTELLA MALRIEU,	Monsieur Johnny PALMA,	Monsieur Nicolas COURTOT,
Madame Lydia GAUGIN,	Madame Nelly OBAMBI,	Monsieur Nicolas HOUNTON BACCHIERI,
Madame Francine BOBOT,	Monsieur Jérôme RITTLING,	Madame Fabienne MEURICE,
Madame Audrey LEPAGE,	Madame Myriam MONDON	

POUVOIRS :

Madame Valérie RAGOT a donné pouvoir à Monsieur Bruno GALLIER,
Madame Nathalie DO HUU a donné pouvoir à Monsieur Jérôme MEUNIER,
Madame Sylvia CAMEIRA a donné pouvoir à Monsieur Nicolas DOHIN,
Madame Claudine ROSSIGNOL a donné pouvoir à Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jean-Michel MATHY a donné pouvoir à Monsieur Jérôme RITTLING,
Monsieur David FÉROT a donné pouvoir à Madame Audrey LEPAGE

Ville de Brunoy - Place de la Mairie - BP 83 - 91805 Brunoy cedex

Tél. : 01 69 39 89 89 - Fax : 01 60 46 30 89 - Courriel : monsieurlemaire@mairie-brunoy.fr - www.brunoy.fr

Tout courrier doit être adressé impersonnellement à M. le Maire

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : FISCALITE DIRECTE: MAJORATION DE LA COTISATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES (THRS)

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'article 1407 ter du Code général des impôts permettant aux collectivités de procéder à la majoration de 5 à 60% le taux de la taxe d'habitation sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale,

CONSIDERANT que la délibération relative à l'instauration doit être prise avant le 1^{er} octobre d'une année pour être applicable aux impositions dues à compter de l'année suivante,

CONSIDERANT que la moyenne des taux de Taxes d'habitations sur les résidences secondaires du département de l'Essonne était de 23,84% en 2025,

Sa Commission Finances - Ressources humaines - Dialogue Social entendue,

Après en avoir délibéré,

ADOpte A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : DECIDE de majorer de 42,49% la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) est donc porté à 23,84%.

ARTICLE 2 : DIT que cette majoration prendra effet à partir du 1^{er} janvier 2027.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

SEANCE DU 22/09/2026

OBJET : FISCALITE DIRECTE: MAJORATION DE LA COTISATION DE LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES (THRS)

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 23/09/2026

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance

Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 25/09/2026

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 26.082/D

Objet de l'acte : FISCALITE DIRECTE: MAJORATION DE LA COTISATION DE LA TAXE
D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES (THRS)

Thème Préfecture : 7 - Finances locales / 2 - Fiscalité

Transaction Préfecture : 091-219101144-20260922-BRU_DE_23701_1-DE

Date de l'acte : 22/09/2026

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_23701_1

Date de réception en Préfecture : 24 septembre 2026